**Location Blais est une entreprise familiale établie depuis 1974. Son centre de location est un des plus grands au Québec, dépassant les 17 millions d’équipements en inventaire.**

**CONTEXTE**  
Location Blais s’implique dans sa communauté, c’est grâce à la synergie entre le milieu des affaires et les bailleurs de fonds que nous réussissons à faire une différence dans notre milieu.

Étant donné que les demandes de dons et de commandites se font de plus en plus nombreuses, Location Blais a établi cette politique afin d’assurer une gestion des demandes juste, équitable et organisée.

**SECTEURS PRIVILÉGIÉS / CLIENTÈLES CIBLÉES**Nous privilégions les causes ayants un impact positif sur le milieu de vie, ainsi que les organismes qui touchent directement notre communauté.

Les créneaux d’intervention retenus par Location Blais sont :

* Les loisirs et les sports
* L’art et la culture
* La santé et le mieux-être de la collectivité
* Les œuvres humanitaires

**CRITÈRES GÉNÉRAUX D’ACCEPTATION**

* Avoir un impact positif sur le milieu;
* La commandite doit favoriser la famille et les enfants, ainsi que des groupes d’individus provenant du territoire de Location Blais;
* Rayonnement auprès du plus grand nombre de personnes.

**EXCLUSIONS**

* Organismes, événement ou projet qui ne satisfont pas aux exigences liées aux secteurs privilégiés;
* Organisme, événement ou projet concernant un seul individu (bénéfice personnel);
* Demandes expédiées en vrac ou non personnalisées;
* Bals et albums de graduation;
* Vidéos et livres;
* Activités pour les clubs sociaux;
* Projets liés à un parti politique, un groupe de pression ou de nature controversée.

Pour donner la chance au plus grand nombre et à la plus grande variété d’organismes possible, les demandes récurrentes qui visent la même activité d’une année à l’autre peuvent être refusées.

Les demandes soumises moins de quatre semaines avant la tenue d’un évènement seront refusées.

**PROCÉDURES ADMINISTRATIVES**Pour être admissible, il faut remplir le formulaire de demande de commandite et le faire parvenir par courriel en répondant à tous les champs du formulaire.

Julie Lavoie, Directrice marketing et communications  
[jlavoie@gestionblais.ca](mailto:jlavoie@gestionblais.ca)

Le demandeur doit également s’engager à faire approuver par Location Blais les logos et visuels, ou toute autre information, diffusée dans les médias écrits et électroniques, site internet, documents imprimés ou dans tout autre outil non décrit dans la demande initiale, et ce, préalablement à la diffusion.

**NOTES PARTICULIÈRES**Le fait qu’un organisme répondre à tous les critères énumérés précédemment ne garantit aucunement une réponse favorable de la part de Location Blais. L’organisation se réserve le droit de refuser une demande en tout temps et sans aucune justification de sa part.

Le nombre de participants ainsi que les retombées médiatiques peuvent justifier une participation de Location Blais.

Le renouvellement de la commandite n'est pas automatique chaque année, sauf s'il y a une entente à long terme, et chaque nouvelle requête doit nous être soumise pour évaluation.

***Conditions – Échange de service***

*Les commandites en service sont conditionnelles à la disponibilité de l’équipement. De plus, les frais de transports et d’essences sont sous la responsabilité du locateur.*